



**Autorisation parentale pour participer à la course
d'obstacles la "Crad'eau".
Crest, 7 juillet 2019.**

www.cradeau.com

A remettre lors du retrait du dossard, sur place, minimum une heure avant votre départ. Tout manquement du certificat médical ou d'une licence de sport et de cette autorisation parentale à votre inscription fera l'objet d'une annulation sans remboursement.

Je soussigné (nom, prénom) :

agissant en qualité de tuteur légal, autorise mon enfant ayant 16 ans révolus au 1er juillet 2018 (nom, prénom et âge) :

.....

à participer à la manifestation suivante : La Crad'eau, qui aura lieu le 1er juillet 2018 à Crest, et certifie que mon enfant a souscrit à une responsabilité civile.

Pour la partie canoë, j'atteste que mon enfant sait nager au moins 25 m et qu'il sait mettre la tête sous l'eau (réglementation des loueurs de canoës).

Fait à :, le :

Signature du père :

Signature de la mère :

Attention : signature des deux parents obligatoire. Tout manquement d'une signature annulera l'inscription.